



Monsieur Dubois Randé,

Lors de la journée d'action des infirmiers anesthésistes diplômés et étudiants, le 05 juin dernier, vous et les représentants du ministère de la santé et de la DGOS, vous êtes engagés à faire pression sur la CPU pour que le problème des conventions université/école IADE se résolve rapidement.

Dans le communiqué inter-ministériel du 06 juin, il est écrit, je cite, que:  
"Le MENESR et le MASS ont rappelé que tout serait entrepris pour aboutir dans les meilleurs délais, et au plus tard le 15 juillet, à ce que l'ensemble des établissements aient signé ou engagé de manière significative le processus de signature d'une convention avec une université."

Cet engagement doit être, à priori, repris dans la lettre officielle signée par les ministres, lettre qui devrait nous parvenir avant la fin du mois comme vous me l'avez annoncé par téléphone.

La date butoir du 15 juillet étant passée, la profession veut savoir ce qu'il en est exactement de cette problématique à ce jour.

Vous remerciant d'avance pour votre réponse, veuillez agréer l'assurance de ma sincère considération.

Jean-Marc Serrat  
Président du  
SNIA.